



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture de la Drôme
Cabinet
Bureau de la Représentation de l'État**

La Préfète

Valence, le 24 AVR. 2023

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département

En communication à :

- Madame la Sous-Préfète de
l'arrondissement de DIE
- Monsieur le Sous-Préfet de
l'arrondissement de NYONS
- Madame la Sous-Préfète de
l'arrondissement de VALENCE

OBJET : Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

J'ai l'honneur de vous informer que conformément aux instructions de Madame la Première ministre, **les bâtiments et les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le dimanche 30 avril 2023** à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

La Préfète,

Pour la Préfète et par délégation,
La Directrice de Cabinet

Delphine GRAIL-DUMAS